

Commune

Mairie

Associations

Tourisme

Galerie

Infos

Contact



**Nouvelle équipe
municipale 2020-2026**

Octobre 2020
N° 38

Covid-19



A chacun son masque



Nouveau



Boulangier



100 ans



Madame Rebeyrol





Solignac pratique

MAIRIE DE SOLIGNAC

Adresse : 57, avenue Saint-Eloi
87110 Solignac
Tél : 05 55 00 50 09
Email : mairie@solignac.fr
Site Web : www.solignac.fr
Facebook : mairie.solignac87

Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h30- 12h30 / 13h30 – 17h
Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h30/13h30-17h
Judi : 8h30-12h30
Vendredi : 8h30-12h30/13h30-17h

En cas d'urgence les week-ends :
Numéro de téléphone de l'élu de permanence sur le répondeur de la mairie.

LA POSTE

Adresse : 57, avenue Saint-Eloi
87110 Solignac
Tél : 05 55 00 50 80

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h45-12h30/ 13h30-16h45
Judi : 8h45-12h15
Fermée le jeudi après-midi et le samedi

SANTÉ

Cabinet médical Dupuytren

Docteurs BRISSAUD, BRUOT, CHABUT, FRUGIER,
SOULLIER
Avenue de la Gare, 87110, LE VIGEN
Tél : 05 55 00 51 69
Fax : 05 55 48 23 09

Croix Rouge Française

16, rue François Perrin
Tél : 05 55 00 51 39

Pédicure / Podologue Nicolas Anselmino

9, avenue Frédéric Le Play, 87110 Le Vigen
Tél : 05 19 56 81 53

Cabinet médical : Docteur Astrid AGLIANY

Envaud , 87110 Solignac
Tél : 05 55 06 91 08

Pharmacie de la Briance

3, place Lemaigre Dubreuil
Tél : 05 55 00 51 30

Réflexologue CelineTeillet

8, avenue Frédéric Le Play, 87110 Le Vigen
Tél : 06 44 96 21 21

Cabinet infirmiers

C. FAUCHER - A. MAURILLEGANT - A. BRAUD
I. ROUFFANCHES
64, avenue Saint-Eloi
Tél : 05 55 00 57 71

Ostéopathe Pierre Porte

2, rue de la Peyrade
Tél : 06 40 79 18 93

Cabinet de Kinésithérapeutes

4 bis, Allée des Pommiers, 87110 Le Vigen
Tél : 06 19 56 81 53

ÉCOLE/ ACCUEIL DE LOISIRS

Ecole Val de Briance

Rue de la Peyrade
05 55 90 61 55

Ecole Mazabraud

Avenue du 11 Novembre
05 55 90 61 52

Accueil de Loisirs

89 avenue Saint Eloi
05 19 76 07 80 – 06 34 12 55 90
alsh.solignaclevigen@gmail.com
Horaires d'ouverture : 7h30-18h45

Multi-accueil « 1,2,3 Soleil »

Avenue Saint Eloi - 05 55 58 66 69
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Relais Assistants Maternels (RAM)

Croque Lune
05 55 58 83 06
ram@mairie-boisseuil87.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Police : 17
Pompiers : 18
Urgences médicales 24h/24 et Samu : 15
Gendarmerie nationale : 05 55 00 50 03
Centre anti-poison : 05 56 96 40 80
EDF urgences dépannage : 09 726 750 87
GDF urgences dépannage : 0 800 473 333
SAUR urgences dépannage : 05 87 23 10 01
Déchetterie : 0 800 66 11 11 (appel gratuit)

Assistante sociale

05 55 30 09 90
Permanence à la mairie, sur rendez-vous, les 1er et 3èmes lundis du mois, de 14h à 16h.

Directeur de la publication : Alexandre PORTHEAULT.

Réalisation : Maryvonne COMES, Christine CARLIER, Nathalie COIGNAC, Nicole DUPIN, Laure FERNANDES, Claire MOURNETAS, Stéphane PECHER.

Photos : Mme FOURGEAUD, M. DESCLOUS, M. GEOFFRION, Mme BOULIN.

Graphisme et impression : imprimerie Robert PECHER.

ÉDITO

Octobre

Chères Solignacoises, chers Solignacois,

J'ai enfin le plaisir de vous écrire ces quelques mots dans notre bulletin municipal après ces périodes très particulières qu'ont été le confinement et le déconfinement. Cela peut paraître déjà lointain à certains, mais pour notre nouvelle équipe, notre investiture, ne date que du 23 mai dernier. J'en profite donc pour vous remercier, au nom de toute l'équipe municipale, pour la confiance que vous nous avez accordée. Les 19 conseillers municipaux se sont vu attribuer un travail précis et je ne doute pas des compétences de chacun, et de leur volonté de se mettre au service de la commune. Nous sommes tous à votre disposition pour vous rencontrer ou échanger par téléphone. Sachez que nous prenons encore nos marques, essayons de répondre au mieux à vos attentes les plus immédiates et commençons déjà à travailler certains sujets de fond comme la restructuration des écoles, la salle multisports, la communication avec tout un chacun et l'intégration de l'échelle environnementale sur notre commune.

Avec la Covid-19, nous devons tous faire face à une crise à la fois sanitaire et économique sans précédent. Certes, au début, la crise nous a éloigné les uns des autres, mais rapidement, nous avons retissé les liens qui nous unissent. Élus, mais pas encore en poste, notre première préoccupation a été la solidarité. Les contraintes de distanciation sociale ont souvent renforcé l'isolement, amené des questionnements et généré des besoins particuliers. C'est pourquoi, avec l'aide de l'équipe en place et de membres du foyer des aînés, nous avons contacté et suivi un certain nombre d'entre vous pendant le confinement. Dans le même temps, nous avons mis en place des ateliers de fabrication de masques grand public qui ont été distribués pour répondre rapidement aux besoins sanitaires, en attendant la réception de notre commande de masques (deux par personne, toujours disponibles en mairie). Nous avons pu également constater que la solidarité et l'entraide entre Solignacois étaient bien présentes dans toute la commune ! Merci à tous ceux qui ont proposé et apporté leur aide.

Si début avril, nous envisagions 2020 comme «une année blanche» à tout point de vue, fort heureusement petit à petit, le virus a reculé et nous avons pu regagner notre liberté. Mais elle reste encore très fragile. Même si nous avons dû réduire, voire suspendre, tout ou partie des événements programmés sur notre territoire communal, nous avons aussi pu maintenir avec votre soutien à tous, certaines manifestations telles que les marchés de producteurs de pays, les expositions, les marchés hebdomadaires ainsi que quelques rencontres sportives et amicales.... Pour tout cela, je voudrais remercier tous les bénévoles et organisateurs qui ont rendu possible l'animation estivale de notre commune. Faisons en sorte que cet élan perdure.

Par ailleurs, il est temps de renforcer la visibilité et de promouvoir l'identité de notre commune au sein de Limoges Métropole à travers un nouveau plan de communication. Osons nous réinventer et faire de chaque habitant et visiteur, le meilleur ambassadeur de Solignac. Les bornes d'accès gratuit à internet WiFi4EU ou encore la nouvelle application Intramuros sont quelques uns des outils qui participent à ce nouveau projet.

Je vous laisse découvrir et feuilleter ce bulletin municipal et vous souhaite un très bel automne, tout en vous demandant de respecter les règles sanitaires que cette période nous impose.

Alexandre PORTHEULT
Maire de Solignac

Sommaire

Édito Octobre	.p3	RAM - Relais Assistants	.p21
Équipe municipale	.p4	Maternels/ Parents	.p21
Commissions municipales	.p5	Coup de projecteur	
Personnel communal	.p6	boulangier	.p22
Intramuros	.p7	Marché	.p13
Services techniques	.p7	CLIIINK	.p13
Wifi 4EU	.p7	Une laverie automatique	.p14
Finances	.p8	à Solignac	.p14
Le Centre Communal d'Action Sociale	.p9	La Covid est passée par là !	.p15
État civil	.p9	Jardins partagés	.p15
La cantine scolaire	.p10	Tarifs locations	.p16
Séniors à la cantine	.p10	Centrale hydroélectrique	.p17
Tarifs garderie et cantine	.p10	Intercommunalité	.p18
Quoi de neuf pour les écoles	.p10	La parole aux élus	.p18
Accueil de loisirs ALSH	.p11	Marchés de producteurs de Pays	.p19
Le Pôle Ado	.p12	Le Conseil de Sages	.p20
CMJ - Conseil Municipal des Jeunes de Solignac	.p12	Le Foyer des Aînés de Solignac	.p20
		Solignac en Fête	.p20
		Solignac en balade	.p21
		Danse Briance-Loisirs	.p21
		Tennis Club Val de Briance	.p22
		Les Ponticauds de la Briance	.p22
		La Main au Panier	.p23
		Pétanque	.p23
		Les Cavaliers de la Briance	.p23
		Pêche	.p24
		Mazaval	.p24
		Soli'Art	.p25
		Du Judo en plein air	.p26
		USSV	.p26
		Ils étaient chez nous cet été	.p27
		Ils viendront chez nous	.p27



Équipe municipale



Alexandre PORTHEULT
Maire de Solignac



Claude GOURINCHAS
1^{er} adjoint en charge du personnel des services techniques de la voirie...



Caroline BOURGER
2^{ème} adjoint en charge des écoles



Jean pierre CHAZELAS
3^{ème} adjoint en charge de l'urbanisme des finances locales



Maryvonne COMES
4^{ème} adjoint en charge de la communication et du milieu culturel et associatif



Fabrice RECORD
5^{ème} adjoint en charge du pôle jeunesse



Claire MOURNETAS
Conseillère municipale en charge des séniors



Aurélien BRUNET
Conseiller municipal



Nathalie COIGNAC
Conseillère municipale déléguée ccas affaires sociales



Laure FERNANDES
Conseillère municipale



Stéphane PECHER
Conseiller municipal délégué en charge de la sécurité, du sport et maintenance informatique



Sylvie GUITARD
Conseillère municipale



Nicole BAYLE
Conseillère municipale



Didier LEYRIS
Conseiller municipal



Christine CARLIER
Conseillère municipale



Christian RIBOULET
Conseiller délégué en charge de l'environnement et développement durable



Stephane COLDEBOEUF
Conseiller municipal



Nicole DUPIN
Conseillère municipale



Martine FOURGEAUD
Conseillère municipale



Commissions municipales

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Alexandre PORTHEAULT (président), Fabrice RECORD (vice-président), Caroline BOURGER, Claire MOURNETAS, Laure FERNANDES, Stéphane COLDEBOEUF.

COMMISSION ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Alexandre PORTHEAULT (président), Christian RIBOULET (vice-président), Nathalie COIGNAC, Aurélien BRUNET, Sylvie GUITARD, Didier LEYRIS, Nicole DUPIN.

COMMISSION FLEURISSEMENT ET EMBELLISSEMENT

Alexandre PORTHEAULT (président), Christian RIBOULET (vice-président), Maryvonne COMES, Nicole BAYLE, Martine FOURGEAUD, Claude GOURINCHAS.

COMMISSION GITES COMMUNAUX

Alexandre PORTHEAULT (président), Christian RIBOULET (vice-président), Maryvonne COMES, Christine CARLIER, Martine FOURGEAUD, Claude GOURINCHAS.

COMMISSION TRAVAUX

Alexandre PORTHEAULT (président), Claude GOURINCHAS (vice-président), Caroline BOURGER, Jean-Pierre CHAZELAS, Aurélien BRUNET, Fabrice RECORD, Maryvonne COMES, Nicole DUPIN.

COMMISSION SIGNALÉTIQUES BOURG ET HORS BOURG

Alexandre PORTHEAULT (président), Claude GOURINCHAS (vice-président), Caroline BOURGER, Jean-Pierre CHAZELAS, Aurélien BRUNET, Martine FOURGEAUD.

COMMISSION FINANCES

Alexandre PORTHEAULT (président), Jean-Pierre CHAZELAS (vice-président), Caroline BOURGER, Claude GOURINCHAS, Maryvonne COMES, Fabrice RECORD, Stéphane PECHER, Stéphane COLDEBOEUF.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, URBANISME, CIMETIÈRE

Alexandre PORTHEAULT (président), Jean-Pierre CHAZELAS (vice-président), Maryvonne COMES, Christian RIBOULET, Claire MOURNETAS, Christine CARLIER, Nicole DUPIN.

COMMISSION ASSAINISSEMENT ET ORDURES MÉNAGÈRES

Alexandre PORTHEAULT (président), Jean-Pierre CHAZELAS (vice-président), Stéphane COLDEBOEUF, Claude GOURINCHAS.

COMMISSION COMMUNICATION ET INFORMATION

Alexandre PORTHEAULT (président), Maryvonne COMES (vice-présidente), Nathalie COIGNAC, Stéphane PECHER, Claire MOURNETAS, Christine CARLIER, Laure FERNANDES, Nicole DUPIN.

COMMISSION CULTURE, TOURISME, PATRIMOINE, CHEMINS DE RANDONNÉE

Alexandre PORTHEAULT (président), Maryvonne COMES (vice-présidente), Christian RIBOULET, Christine CARLIER, Nicole BAYLE, Aurélien BRUNET, Didier LEYRIS, Caroline BOURGER.

COMMISSION SENIORS

Alexandre PORTHEAULT (président), Claire MOURNETAS (vice-présidente), Nathalie COIGNAC, Aurélien BRUNET, Caroline BOURGER.

COMMISSION SÉCURITÉ DES DONNÉES

Alexandre PORTHEAULT (président), Stéphane PECHER (vice-président), Nathalie COIGNAC, Claire MOURNETAS.

CCAS

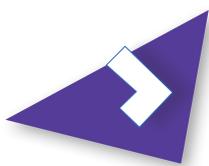
Alexandre PORTHEAULT (président)

6 élus : Nathalie COIGNAC (vice-présidente) Nicole BAYLE, Laure FERNANDES, Martine FOURGEAUD, Sylvie GUITARD, Claire MOURNETAS.

6 citoyens : Victoire BRUNEAU, Sébastien GOUJEAUD, Aïcha HAMRI, Josette LAFFITTE, Jacques MERZEAU, Alix SEGARD.

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

- Interdiction de sauter, plonger et baignade dans la Briance - **N°2020ARR143**
- Le port du masque de protection individuelle est obligatoire pour toute personne âgée de onze ans et plus dans un périmètre de cinquante mètres aux abords d'établissements publics (**Arrêté municipal pris à la demande de la Préfecture**)



Personnel communal



Aude MUHLEBACH
Secrétaire générale



Aurore AUGROS
Secrétaire de mairie



Julie VILLENEUVE
Secrétaire de mairie



Gérard GIBAUD
Cuisinier



Valérie SAINTONGE
Agent de restauration



Gaëlle ORIOT
Agent d'entretien
communal



Christelle FRAISSEIX
Agent d'entretien
communal



Mylène JANICOT
ATSEM (Agent Territorial
Spécialisé des Ecoles
Maternelles)



Murielle NICOT
ATSEM (Agent Territorial
Spécialisé des Ecoles
Maternelles)



Julia HAMELIN
Agent d'entretien
communal contractuelle



Françoise LANTERNAT
Renfort secrétariat
et agent d'entretien
communal contractuelle



Eric GERARD, Dominique CHATARD et Dominique GAVINET
Espaces, voirie, entretien des bâtiments



Christian DEMAISON
Entretien matériel, voirie



Francis RIVET
Entretien voirie, fauchage

Véronique SENON et Sylvie DETIENNE
Agent d'entretien communal



Intramuros

La municipalité s'est dotée d'un nouvel outil de communication : **INTRAMUROS**. Pour **suivre les actualités**, connaître les évènements à venir et toutes les **informations pratiques de notre village**, il vous suffit de télécharger l'application sur votre smartphone et de vous laisser guider.



Services techniques



Nos services techniques se sont vus attribués de **nouveaux véhicules financés par la commune** pour les deux derniers:

- **Un camion-benne** 3,5 tonnes fourni et mis à disposition par Limoges Métropole ayant pour principale mission l'entretien et le suivi de la voirie.
- **Un fourgon utilitaire** pour les principaux travaux des bâtiments communaux.
- **Une tondeuse « Carraro »** pour l'entretien des terrains accidentés du domaine communal.



WiFi4EU



WiFi4EU, LE WIFI GRATUIT POUR LES EUROPÉENS

Initié en novembre 2018 par l'Union Européenne, le programme WiFi4EU, prononcez «WiFi for you», propose un **accès Wi-Fi pour tous**.

Solignac fait partie des toutes premières communes françaises à avoir obtenu un coupon de 15 000 € pour s'équiper de matériels en vue de déployer un réseau Wi-Fi. En échange, nous nous sommes engagés à **entretenir l'accès gratuit pour tous durant 3 ans** sur les 6 sites sélectionnés. Ainsi, vous trouverez **des accès gratuits sur les sites** du Pont Rompu (au niveau des terrains de pétanque, du tennis et des gites), du terrain de foot, de l'aire de camping-car, sur la place Lemaigre Dubreuil et enfin de la mairie de Solignac au Moulin de Quatre en passant par la rue de la Peyrade. L'installation est finalisée depuis le 1er août dernier.

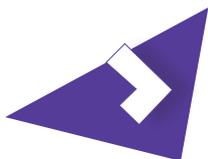
MAIS À QUOI CORRESPOND UN RÉSEAU WI-FI ET COMMENT S'EN SERVIR ?

Pour faire simple, c'est un réseau sans fil qui permet **d'accéder à internet sur vos téléphones portables, vos ordinateurs ou vos tablettes**. Dans le cas du WiFi4EU de Solignac, il suffit de se connecter sur une des bornes pour avoir instantanément accès à internet.

Pour cela, activez l'option Wi-Fi sur votre appareil, et sélectionnez le réseau «WiFi4EU». Une nouvelle page va s'ouvrir, il faudra lire puis cliquer successivement sur «J'accepte les conditions d'utilisation» et «Se connecter». La validation confirmée, vous aurez accès à internet et ce, gratuitement.

En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter.





Finances

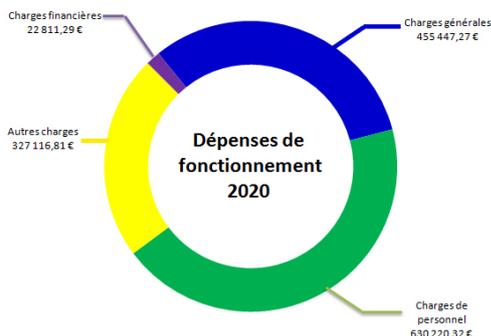
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

- Budget primitif (B.P.) de fonctionnement 2020 : 1.435.596 €
- Budget primitif de fonctionnement 2019 : 1.488.052 €
- Compte administratif (C.A.) de fonctionnement 2019 : 1.349.254 €

L'accent pour cette année particulière qui est totalement liée à la Covid-19 a orienté nos réflexions sur le besoin de couvrir au mieux les dépenses supplémentaires liées à cette pandémie.

Par conséquent les dépenses liées au budget primitif 2020 restent prudentes. La priorité de nos actions visent la sécurité des enfants scolarisés à Solignac, ceux qui utilisent l'A.L.S.H., des personnes âgées ou dans le besoin, des personnels de la commune, du corps enseignant.

Nous avons renforcé nos équipes pour assurer la désinfection des locaux communaux au quotidien, respecter les recommandations de l'A.R.S., aider les commerçants locataires.

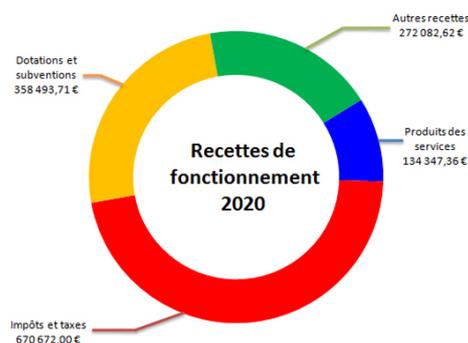


Le deuxième volet de notre action a été de terminer les travaux engagés par nos équipes municipales, favoriser la dématérialisation des communications communales et en réduire les coûts.

Les charges de personnel augmentent dû aux besoins liés à la Covid-19. Nous prévoyons une augmentation de 4.3%.

Malgré ces éléments prudents, nous prévoyons une dépense globale supérieure de 6.4% du résultat du compte administratif 2019.

- Dépenses réelles de fonctionnement au B.P. 2020 : 1 358 485 € (soit une augmentation de 1.6% par rapport au B.P. 2019)
- Recettes réelles de fonctionnement au B.P. 2020 : 1 401 070 € (soit une diminution de 3% par rapport au B.P. 2019)

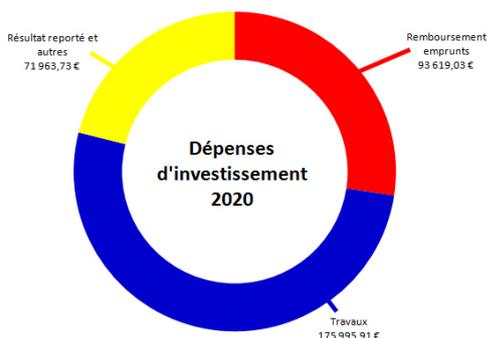


BUDGET D'INVESTISSEMENT

- Budget primitif d'investissement 2020 : 341.579 €
- Budget primitif d'investissement 2019 : 559.822 €
- Compte administratif d'investissement 2019 : 455.561 €

Pour 2020, les dépenses d'investissement englobent :

- L'achat d'un engin technique pour l'entretien et le nettoyage des zones pentues et les chemins de la commune.
- Des travaux sur les bâtiments locatifs
- Les réseaux d'électrification
- Des travaux et aménagements dans les écoles Joseph

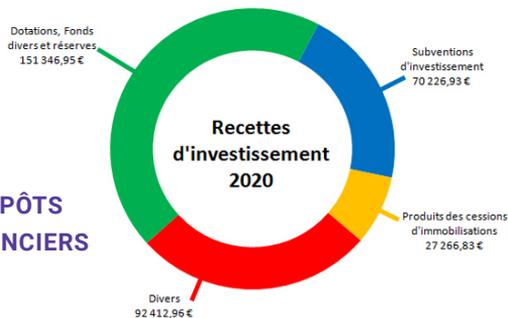


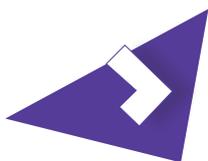
Mazabraud et Val de Briance

- La réalisation de l'agencement de la mairie suite à l'accueil de l'agence postale dans les locaux de la mairie
- Les travaux de chauffage de la gendarmerie
- La rénovation des gîtes ruraux
- La fin des travaux du Moulin de Quatre
- Les cloches de l'abbatiale
- L'achat de matériels à remplacer au restaurant scolaire

Concernant les impôts foncier, il faut noter que la part communale sur le foncier bâti et non bâti n'a pas été augmenté cette année.

IMPÔTS FONCIERS





Le Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S. de citoyen, présidé par le Maire, est constitué de 12 membres.

- **6 élu(e)s** : Nicole BAYLE, Nathalie COIGNAC (Vice-Présidente), Laure FERNANDES, Martine FOURGEAUD, Sylvie GUITARD et Claire MOURNETAS.
- **6 citoyen(ne)s** : Victoire BRUNEAU (nommée par l'UDAF pour représenter les familles), Sébastien GOUJEAUD, Aïcha HAMRI, Josette LAFFITTE (Présidente du foyer des aînés), Jacques MERZEAU et Alix SEGARD.

Il adhère à la Banque Alimentaire et obtient ainsi des denrées à moindre coût pour les personnes qui en ont besoin. Des livraisons peuvent s'organiser, en toute discrétion.

Doté d'un budget annuel de 4350 €, le conseil d'administration du C.C.A.S. étudie des demandes d'aides financières sollicitées par des habitants de la commune par l'intermédiaire de l'assistante sociale de secteur. Ces aides, subsidiaires, peuvent permettre de régler une facture d'électricité, d'eau, de cantine... quand les ressources du demandeur ne le permettent plus, du fait de leur faible montant et/ou d'un accident de parcours.

Les membres du C.C.A.S. sont soumis au secret et montrent à ce titre un réel souci d'aider leurs concitoyen(ne)s en toute confidentialité.

Parallèlement, il se doit de veiller aux personnes les plus isolées et les plus vulnérables de la commune, particulièrement en période de crise (épidémie ou canicule par exemple).

En cas de besoin, vous pouvez joindre la Mairie, ou l'assistante sociale de secteur, Madame Carine LANNETTE au Conseil Départemental, au **05 55 30 09 90**.



100 ANS de Madame REBEYROL

Notre centenaire, Madame Rebeyrol, a soufflé ses 100 bougies le 19 juillet dernier. Monsieur le Maire et quelques élus ont rejoint sa famille à son domicile pour fêter l'évènement.

Merci Madame Rebeyrol pour cet exemple de vie.



État civil

Depuis la mise en place du **Règlement Général sur la Protection des Données**, toute publication de données personnelles doit faire l'objet d'un consentement préalable des personnes concernées ou de leurs parents ou de leurs proches.

NAISSANCES

JAMET Louise : 8 janvier – 1bis rue du 11 Novembre 1918
 GUILLAUMIE Justine
 Cécile Yasmine : 1er avril – 11 avenue Saint Eloi
 MERLIN France Marie
 Blanche : 24 juin - 4 rue des Vignes
 SCHUMACHER Bryan : 13 août – 66 avenue Saint Eloi
 DESMOND DI MURRO
 Neela : 21 août – 12 rue Saint Michel

MARIAGES

COZE Patricia et AUBISSE
 Philippe : 15 février
 KERDELHUÉ Stéphanie
 Guilaine Géraldine et
 LAUMOND Mathieu
 François : 4 juillet
 RAYMOND Sophie Camille
 et CHABROL Sébastien
 André Thierry: 8 août
 CHIV Kaliane et COMMERY
 Gaëtan : 29 août

RECENSEMENT

Installer un commerce, construire des équipements ou développer les moyens de transport... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

La nouvelle campagne du recensement de la population s'étendra du jeudi 21 janvier au samedi 27 février 2021.

Comme au dernier recensement, vous pourrez répondre aux questionnaires, soit par internet, soit par formulaire papier.

Un agent recenseur vous rendra visite, merci de lui réserver le meilleur accueil.

Si vous êtes intéressés par ce poste d'agent recenseur, merci de contacter la mairie dès que possible.



La cantine scolaire

Les parents ont pu constater quelques changements concernant l'organisation de la cantine et l'élaboration des menus.

En effet, les enfants bénéficient dorénavant d'un service en continu afin de profiter au maximum du temps de leur pause méridienne.

Nos cuisiniers, Gérard et Valérie, élaborent eux-mêmes les plats à partir de produits, dans la mesure du possible, issus de circuits de

proximité.

Vous pourrez retrouver les menus affichés à la cantine, aux écoles, au pôle jeunesse, sur le site de la mairie et sur l'application Intramuros.

Ponctuellement, des animations seront proposées dans le respect des règles sanitaires imposées actuellement.

De plus, tous les mois un « aliment découverte » sera au menu, il sera

proposé au minimum sous deux formes différentes durant le mois, une fiche explicative sera jointe au menu pour que les enfants apprennent à mieux le connaître. La commission cantine réunissant des élus, nos cuisiniers et des parents d'élèves se réunira régulièrement tout au long de l'année pour faire en sorte que la pause repas de nos bambins, parfois bien exigeants, soit un véritable moment de plaisir.



Séniors à la cantine

La commune met en place un programme « Seniors à la cantine ».

Dès que les conditions sanitaires le permettront, des séniors volontaires pourront se joindre aux enfants à la cantine, le but étant de développer

les échanges entre les différentes générations.

Les premiers candidats se sont déjà manifestés, nous espérons que vous serez nombreux à participer.

Si vous êtes retraités, que vous habitez la commune, vous pourrez vous faire connaître auprès de la mairie, sur place ou par téléphone au **05 55 00 50 09**.



Tarifs garderie et cantine

GARDERIE

Horaires :

- Matin : 7h30 – 8h35 tous les jours
- Soir : 16h15 – 18h45 lundi, mardi, jeudi, vendredi (garderie éducative)

- Mercredi : 11h45 – 12h30 (gratuit)
- Vendredi (Val de Briance) : 15h30 – 16h15 (gratuit)

Tarifs :

- Matin : 1,17 € avec goûter
- Soir : 2,18 € avec goûter
- Matin + soir : 2,80 €

RESTAURANT SCOLAIRE

Tarif : 2,80 € par enfant.



Quoi de neuf pour les écoles ?

Après le confinement lié à la crise sanitaire, le 18 mai dernier c'est la reprise de l'école. Les enfants de grande section maternelle et primaire ont eu la possibilité de retourner à l'école au minimum 2 jours par semaine. Puis, le 22 juin, tous les enfants ont pu retrouver leur classe. Grâce à la présence et à la souplesse de tout le corps enseignant, à la mobilisation du personnel communal, les enfants ont été accueillis dans les meilleures conditions possibles, malgré

la situation difficile.

Les parents ont su faire preuve de patience et de compréhension. Aux derniers jours de l'année scolaire, d'après les professeurs, les enfants n'accusaient aucun retard d'apprentissage. Félicitation aux parents ! La rentrée scolaire 2020-2021 du 1er septembre s'est bien déroulée en appliquant les mesures sanitaires en vigueur.

Un jeu nouvellement installé dans

la cour de l'école Val de Briance, en partie financé par la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales), fera le bonheur des petits.

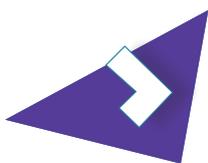
Les effectifs sont les suivants :

Val de Briance : PS/MS : 22 enfants (dont 13 PS) GS : 20 enfants CP : 16 enfants CE1/CE2 : 20 enfants (dont 14 CE1)

Mazabraud : CE2/CM1 : 21 enfants (dont 16 CE2) CM1/CM2 : 21 enfants (dont 7 CM1)



ALLOCATIONS
FAMILIALES



Accueil de loisirs ALSH

Cette année encore, les enfants de la commune de Solignac et Le Vigen ont pu s'épanouir à l'Accueil de Loisirs.

Les envies des enfants et les compétences des animatrices ou animateurs ont su s'harmoniser pour construire toutes sortes de projets pouvant durer seulement 2-3 jours, comme plusieurs semaines, voire quelques mois. Il est important, pour l'équipe d'animation, que les enfants puissent choisir ce qu'ils souhaitent faire tout au long de l'année pour créer, fabriquer... organiser des projets. Plus les enfants grandissent, plus ils sont amenés à participer à la réflexion des projets, en amont.

FÉVRIER

En février, les Minions (3-5 ans) sont partis à l'aventure, en forêt, à la découverte des animaux. C'était sans compter sur leur imagination pour la création d'un « Zoo made in Minion »... à base d'animaux en carton.

Les Loutres (6-8 ans) ont, quant à eux, pu se frotter aux plus grands pâtisseries, en confectionnant moult recettes, pour le plus grand plaisir de leurs palais. Ils ont également fabriqué un mikado géant à base de bambous, encore utilisé cet été.

Les loups garous de Thiercellieux ont frappé les Loups (9-11 ans) de Solignac le Vigen... Les grands ont plongé dans l'univers de ce jeu de rôle pour en apprendre toutes les règles et ils ont créé leurs propres jeux, avec des cartes redessinées pour l'occasion... c'est de toute beauté ! Il est bon de rappeler qu'un grand jeu familial autour de cet univers était en construction avant le confinement et pourrait bientôt être reproposé. Les Loups ont également pu réfléchir à comment mieux vivre ensemble avec un jeu, autour des règles en collectivité.

Sur le mois de février, ce sont plus de 70 enfants qui ont été inscrits.

MERCREDIS

Les Minions, nombreux, ont profité d'une multitude d'activités adaptées à leur tranche d'âge... jeux, découvertes, imaginaires, manuelles, motricités...

Le groupe des Loutres s'est projeté au Moyen-âge, puis au Japon, au travers d'activités aussi bien manuelles que physiques... origami, fabrication de masques en tout genre et autres créations de blasons étaient de la partie.

Les Loups ont pu s'essayer aux massages sur les temps calmes et ils ont participé régulièrement aux jeux traditionnels pour lesquels ils ont dû se mettre d'accord sur les règles à adopter.

Au cours de l'année, ils ont pu arpenter les reliefs de Solignac à travers le parcours de poste de Terra Aventura. Pâte à sel, pâte à modeler et argile ont été gratouillées pour découvrir l'art du modelage.

ÉTÉ

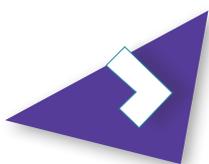
Petits, moyens et grands appelés respectivement, Minions, Loutres et Loups, ont pu profiter des sorties baignades cet été.

Chaque groupe a pu créer ses propres tipis pour profiter ainsi au maximum de la nature. Technique de brélage et noeud de cabestan n'ont plus de secret pour eux.

Réussir à se projeter n'est pas chose aisée, et pourtant les enfants, les animatrices et les animateurs ont su mener plusieurs projets pour que chacun puisse s'y retrouver. Ainsi, ils ont pu découvrir des chants, les danser et chanter en même temps, mais aussi créer des instruments, découvrir de nouveaux jeux extérieurs, s'essayer à la photographie, fabriquer des cadres en bois et des bateaux... l'été a été très chargé et ceci n'est qu'un petit aperçu de tout ce qu'ils ont vécu.

Sur le mois de juillet, ce sont plus de 90 enfants qui sont passés par le centre.





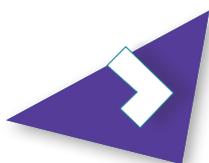
Le Pôle Ado

Cette année, les ados comptent **une trentaine d'inscrits** des communes de Solignac et Le Vigen. Entre autres activités, ils ont pu assouvir leur soif de skateboard, en apprenant à fabriquer leur propre planche et en réalisant de nouveaux « tricks qui ont la classe ! ».

En 2019, ils avaient participé à l'organisation d'un camp qui les avait amenés aux Sables d'Olonne, avec à la clé, baignade, surf, skatepark, visites...

Cette année, un nouveau camp était en préparation mais les problématiques liées à la crise sanitaire ont conduit à son annulation.

Cependant, les après-midi de l'été ont été rythmées par un peu de froissartage pour créer un tipi, des expériences scientifiques donnant naissance à des bulles immenses, une visite de l'entreprise Solbio... sans oublier les parties de pêche, et les nombreuses rigolades.



CMJ – Conseil Municipal des Jeunes de Solignac

Le 31 août dernier, **8 des 9 jeunes du Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) se sont réunis à la mairie de Solignac** encadrés par Fabrice RECORD (adjoint au maire) et Nicole Bayle (conseillère municipale), issus de la nouvelle équipe municipale. Le nouveau Maire, Alexandre PORTHEAULT, est venu échanger et réaffirmer l'importance du CMJ.

Mme Annie REBIERE, en charge dans le précédent mandat, de la mise en place et du suivi du CMJ, a été invitée, comme personne ressource, à aider à l'animation du CMJ actuel et futur, invitation qu'elle a acceptée.

Le mandat du CMJ actuel arrive à échéance, avec quelques mois de retard, en lien avec le COVID et la mise en place de la nouvelle municipalité.

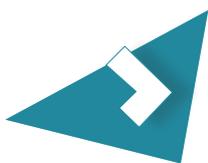
En début d'année, un moment fort a eu lieu au mois de février, avec la visite, par le CMJ, des locaux du Conseil Départemental de la Haute-Vienne. Nos jeunes ont été accueillis par nos conseillers départementaux, Annick MORIZIO et Jean-Louis NOUHAUD qui, avec l'aide des

services, ont pu expliquer les attributions, les budgets et les différentes actions du Conseil Départemental, vidéos à l'appui. Des échanges fructueux se sont succédés autour d'un goûter de bienvenue.

Sinon, la rencontre inter-CMJ de la Haute-Vienne, à Feytiat, et la manifestation « Cinéma en plein air » ont été annulées, à cause de la crise sanitaire. Par contre, un groupe a continué à travailler sur le projet « Skate Park », en liaison avec des jeunes du Vigen. Le pré-projet finalisé a été présenté aux 2 maires de Solignac et Le Vigen, en ce début d'octobre.

Ce Conseil Municipal des Jeunes, en place depuis septembre 2018, va terminer ses actions fin octobre, pour laisser place à un nouveau Conseil Municipal des Jeunes issu des inscriptions dont les bulletins d'appel à candidature sont insérés dans ce Bulletin d'Info de la commune. Tous les jeunes, intéressés par la vie de leur commune et désirant agir ou donner leur opinion, sont invités à s'inscrire suivant les modalités décrites. Les bulletins d'appel à candidature peuvent également être récupérés en mairie.





RAM - Relais Assistants Maternels / Parents

Le RAM est ouvert aux assistants maternels et aux enfants, sur inscriptions, en Temps d'Accueil Collectif, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h15 à 11h30 (attention conditions particulières, en période de COVID).

Les temps de permanence, pour toute demande de renseignements, sont ouverts :

les lundis de 13h à 18 h, les mercredis de 9h à 11h, jeudis de 13h à 18h et les vendredis de 15h à 17h.

Contact auprès de la nouvelle responsable de la structure, en place depuis le 1er septembre dernier :

Mme Sarah FESSIEUX

Tél. : 05.55.58.83.06

Mail : ram@mairie-boisseuil87.fr



L'agence postale, avenue du 11 novembre, a été transférée dans les locaux de la mairie.

Pour les horaires d'ouverture, vous pouvez consulter la rubrique « infos pratiques ».



Coup de projecteur boulanger

Matthieu GUILLIANO, notre nouveau boulanger, est un enfant du pays : il a vécu à Solignac jusqu'à ses 18 ans.

De formation scientifique (terminale scientifique à Turgot), son désir profond, depuis toujours, était de devenir boulanger à Solignac. Il a donc fait un CAP boulangerie, et, après plusieurs stages, il a été ouvrier 2 ans à Solignac chez M. ARNAUD, notre ancien boulanger.

Il a ensuite acheté deux boulangeries à Limoges, l'une en 2010, l'autre en 2016. Enfin, il a réalisé son rêve d'ouvrir une boulangerie à Solignac, depuis le 6 juillet 2020, et déclare être pleinement satisfait de cette expérience. Il participe aux marchés de producteurs de pays de Solignac et souhaiterait s'investir dans la vie de la commune au travers des différentes manifestations.

Venez lui rendre visite, vous y serez accueillis par le sourire de Carole, la vendeuse, et vous dégusterez du bon pain fabriqué sur place.

HORAIRES DE LA BOULANGERIE :

Lundi, jeudi, vendredi : 7h-13h, 16h-19h

Mardi, samedi : 7h-13h

Mercredi : fermé

Dimanche : 7h-12h30



Marché

Tous les jeudis entre **7h30 et 13h**, **Françoise, notre poissonnière** vous attend sur la place en compagnie de **Thomas et de ses fromages de chèvre**. Nous espérons bientôt étoffer ce marché.





CLIINK

Pour améliorer la qualité de la ressource collectée, favoriser l'apport volontaire du verre et accompagner les éco-gestes, Limoges Métropole équipe ses conteneurs à verre d'une solution innovante et ludique, une première en Nouvelle Aquitaine : CLIINK.

Elle vous permet, à chaque dépôt, de cumuler des points que vous pouvez convertir en bons d'achat chez des commerçants partenaires ou transformer en dons auprès d'associations de votre choix.



CLIINK, COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1- Créer votre compte CLIINK, soit sur l'application smartphone, soit en activant votre carte à retirer à la mairie
- 2 - Avant de jeter votre verre identifiez-vous en vous connectant à l'application CLIINK ou en scannant votre carte sur le lecteur de la borne à verres
- 3- Déposer vos bouteilles, bocaux et autres emballages en verre et créditer des points en fonction du nombre de verre jeté. Les capteurs installés sur la borne vérifient que le déchet que vous jetez est bien du verre. Un emballage en verre=1 point.
- 4 - Transformez ensuite vos points en bons de réduction chez les commerces partenaires ou en dons pour des associations.

Rendez-vous sur le site www.cliink.com

A Solignac, la borne est placée au stade.



Une laverie automatique à Solignac

La nouvelle municipalité de Solignac, soucieuse de développer l'offre de commerces de proximité sur le territoire communal, a eu connaissance de l'intention d'un entrepreneur d'investir, dans une des communes du sud de Limoges Métropole, pour l'installation d'une laverie automatique de plein air pour textiles.

Rapidement contacté, un premier rendez-vous a permis d'étudier le projet et de déterminer l'emplacement le plus approprié, en l'occurrence au stade (7 m² d'empiètement au sol suffisent). Un accord bipartite a

été pris, dans la foulée, et la laverie automatique sera opérationnelle, d'ici quelques mois.

Elle offrira une solution professionnelle complète, accessible à tous, avec deux machines à laver (8 kg et 18 kg) et un sèche-linge (18 kg). En plus du linge « traditionnel », les textiles volumineux pourront être entretenus, tels les draps, couettes, duvets, plaids, oreillers, couvertures, rideaux, etc. Les ménages, les jeunes étudiants, les clientèles touristiques (camping-cars, hôtels, chambres d'hôtes, de passage), les professionnels ou collectivités trouveront à Solignac

un nouveau service de proximité appréciable. L'attractivité de notre commune s'en retrouvera renforcée auprès des populations des communes environnantes.

Rendez-vous pris pour l'inauguration prochaine !



Apparemment, les camping-caristes ont apprécié l'accueil et l'entretien des lieux !

Merci aux employés communaux pour leur efficacité.



La Covid est passée par là !

L'équipe municipale précédente a dû gérer le début de cette crise sanitaire. Elle a travaillé avec l'entreprise SOLIBIO, lui mettant à disposition deux chapiteaux pour aider à la production de la solution hydroalcoolique, en échange de quoi cette entreprise a offert ce produit à tous les habitants de la commune, distribué par les employés communaux.

L'équipe municipale actuelle n'était pas encore en place (élue en mars mais opérationnelle en juin) mais elle a travaillé en relation avec l'équipe précédente, notamment pour contacter et éventuellement aider les personnes âgées ou fragiles.

De plus, du tissu a été acheté pour que les « couturières volontaires » de la commune puissent confectionner 400 masques, disponibles alors en mairie et distribués par des élus aux personnes fragiles.

Par la suite, les deux communes Solignac et Le Vigen se sont groupées pour acheter 10 500 masques, dont 4 500 pour Solignac.

Ces masques, arrivés en juin, ont été découpés par des élus de la nouvelle équipe et sont actuellement disponibles en mairie, à titre gracieux et à raison de deux masques par personne.

Nous restons maintenant à l'écoute des directives gouvernementales.

Nous remercions les habitants de Solignac pour leur attitude citoyenne pendant le confinement.



Jardins partagés

La commune propose de créer des jardins partagés et souhaite connaître le nombre de personnes intéressées par ce projet.

Si vous êtes concernés, nous vous demandons de vous inscrire en venant à la mairie ou en appelant au **05 55 00 50 09** ou par mail mairie@solignac.fr.

PIGEON VOLE !

Chaque année la commune de Solignac, avec le concours du FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles), programme une campagne de capture de pigeons.

Cette année, du 17 juillet au 27 août 2020, notre

prestataire a procédé au piégeage de 51 pigeons. Cette intervention a pour but de limiter les dégradations occasionnées par la présence de ces animaux.

Les habitants de Solignac qui souhaitent la capture de ces pigeons peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie.



Tarifs locations

PRÊT DE MATÉRIEL

La municipalité prête tables, chaises et bancs aux particuliers et associations de Solignac avec un chèque de caution de 100 €.

Suite à la demande récente, un tarif pour les professionnels de Solignac a été établi comme suit pour 48h:

- 6 € par table
- 2 € par banc
- 1 € par chaise
- chèque de caution forfaitaire de 500 €.

SALLE DE LA FANFARE

- 30 euros la ½ journée (matin 8 h à 13 h – après-midi 14 h à 19 h),
- 50 euros la journée (8 h à 19 h),
- 30 euros la soirée (18 h à 24 h),
- 60 euros le week-end (vendredi 18 h au lundi 9 h),
- 70 euros la semaine + frais de chauffage
- 200 euros le mois + frais de chauffage
- 180 euros la journée pour les locations à usage professionnel pour les personnes extérieures à la commune (8h à 19 h),

Gratuit pour les associations de la commune et les associations subventionnées par la commune.

MOULIN

Tarifs de location

Salles A+B	½ journée De 8h à 13h De 14h à 19h	Journée De 8h à 19h	Soirée De 19h à 24h	Week-end Du ven. 18 h au lun. 9h
Habitants de Solignac et Associations *	70	150	70	200
*Les associations de Solignac bénéficient de la gratuité pour 3 réunions par an à répartir entre la salle des fêtes et le Moulin de Quatre, selon disponibilités.				
Tournages et activités similaires	200	400	200	800
Caution : risque de dégradations ou détérioration de matériels : 300€, caution ménage : 100€				
Une dérogation peut être accordée (gratuité) pour l'utilisation de la salle des fêtes ou du Moulin lors de l'organisation de spectacles ouverts au public ainsi que pour des « pots d'après spectacle ».				

SALLE DES FÊTES

Tarifs de location

	Tarif 24h <i>A partir du vendredi 16h30 (si location le samedi)</i>	Tarif 48h <i>A partir du vendredi 16h30</i>	Tarif 24h <i>A partir du vendredi 16h30</i>	Tarif 48h <i>A partir du vendredi 16h30</i>
	<u>Habitants de Solignac</u>	<u>Habitants de Solignac</u>	<u>Autres</u>	<u>Autres</u>
	<u>Associations*</u> <i>(*gratuit deux fois par an)</i>	<u>Associations*</u> <i>(*gratuit deux fois par an)</i>		
Salle	175.00€	280.00€	265.00€	420.00€
Salle + cuisine	280.00€	400.00€	420.00€	600.00€
Couverts (par pers.)	0.65€	0.65€	0.65€	0.65€
Caution (salle)	300.00€	300.00€	300.00€	300.00€
Caution (ménage)	100.00€	100.00€	100.00€	100.00€

Séminaires, formations, réunions, pot / cocktail

Tarif net	½ journée De 8h à 13h De 14h à 19h	Journée De 8h à 19h	Soirée De à 18h à 24h	Week-end Du ven. 18h au lun. 9h
Fondations, entreprises, collectivités territoriales, Assoc. Extérieures (sauf partic. ext.cme)				
Salle A+B	80	170	80	250
Ménage	Un forfait de 30€ est appliqué pour le ménage			
Accueil gourmand et une pause : 3€ par personne				



Centrale hydroélectrique

La Directive-cadre européenne qui établit les règles de restauration de la continuité écologique impose au propriétaire du barrage du moulin de Quatre, en l'occurrence la commune de Solignac, **la mise en conformité du barrage avant l'année 2025** sous peine d'amendes.

Compte tenu de l'intérêt patrimonial de cet ouvrage et des risques techniques pour les bâtiments adjacents, il ne nous est pas possible de simplement supprimer le barrage, comme ce qui a été fait par exemple au barrage du Gué Giraud sur la Glane à Saint-Junien. Des travaux de rénovation du barrage en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France et l'Office Français de la Biodiversité sont nécessaires.

Ces opérations comprendront la création d'une passe à poisson en rive gauche pour permettre aux poissons de remonter le barrage, et le passage d'un « débit réservé » réglementaire, qui est le débit minimal à maintenir en permanence à l'aval pour sauvegarder les équilibres biologiques.

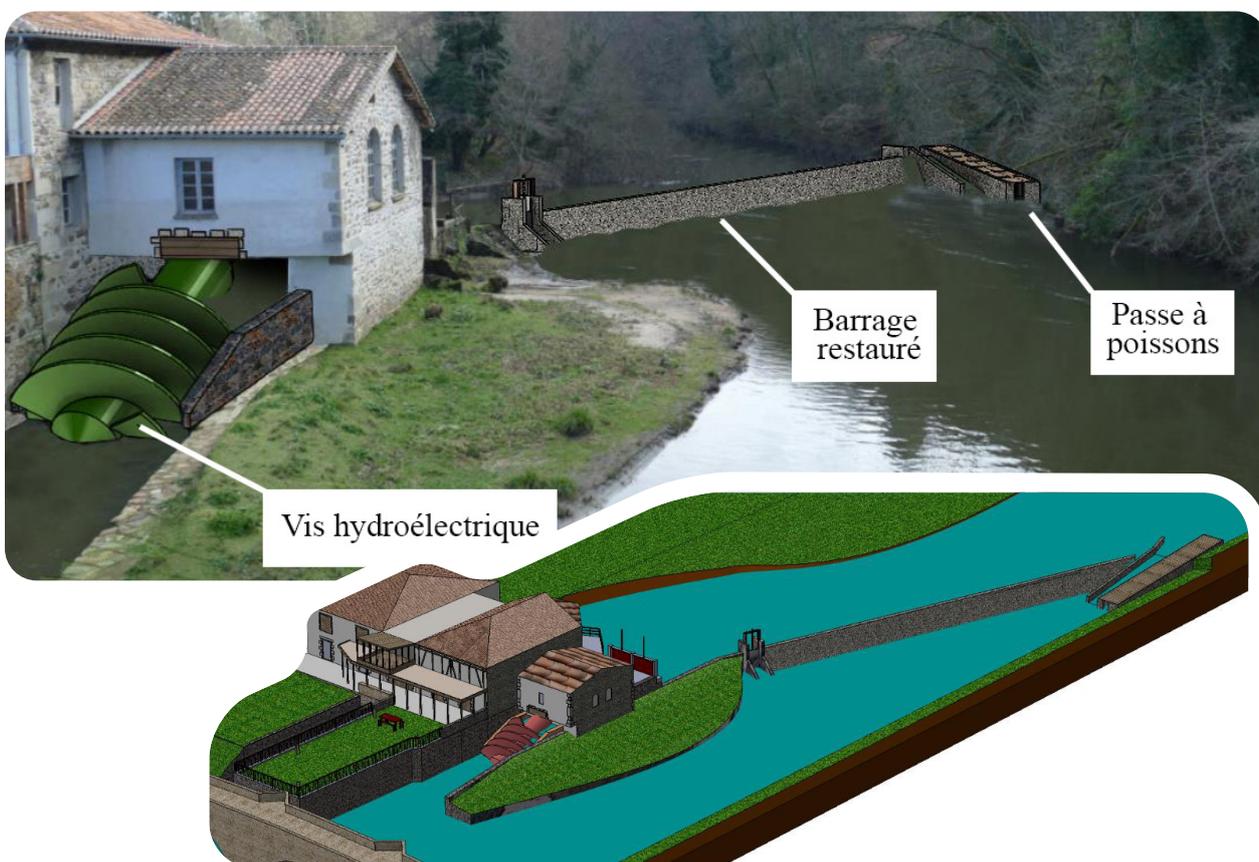
Compte tenu des nombreuses contraintes associées aux enjeux patrimoniaux et environnementaux qui rendent le coût des travaux sur le barrage élevé, le Département a décidé de participer financièrement à la restauration des

ouvrages de génie civil et des vannes associées.

En 2018, les élus de Solignac ont vu l'opportunité de produire une électricité renouvelable en turbinant cette eau, et ont fait étudier par le bureau d'études Hydrostadium la faisabilité et rentabilité d'un tel projet. Une solution de vis sans fin hydroélectrique permettrait de turbiner l'eau, tout en conservant en permanence un minimum de débit dans la passe à poissons et au-dessus du barrage. L'équipement serait installé dans le pertuis gauche du moulin et permettrait aussi la dévalaison du poisson sans l'abimer. Cette production d'électricité bénéficierait d'un contrat d'obligation d'achat par EDF spécifique aux nouvelles installations pour une durée de 20 ans, à un prix stable et très avantageux comparé au prix de marché de l'électricité. Grâce à ce tarif, la rentabilité de l'installation hydroélectrique serait vérifiée dès sa mise en service.

Vues l'obligation de travaux et les conditions économiquement favorables du projet présenté, le conseil municipal du 20/07/2020 a validé la poursuite des études et la réalisation de ce projet, planifié aujourd'hui en plusieurs étapes entre fin 2021 et 2023.

Vues du projet :





Intercommunalité

SIVOM

C'est le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (S.I.V.O.M.), qui gère les **associations de chasse, de pêche, l'U.S.S.V. (foot) avec ses équipements, l'école de musique ainsi que l'organisation du feu d'artifice.**

Président : Alexandre Portheault

Vice-président: Jean-Luc Bonnet

SOLIGNAC

Titulaires : Alexandre Portheault, Jean-Pierre Chazelas, Maryvonne Comes, Fabrice Record, Laure Fernandes et Stéphane Coldeboeuf

Suppléants : Caroline Bourger et Claude Gourinchas

LE VIGEN

Titulaires : Jean-Luc Bonnet, Jean-Michel Aunft, Serge Auxeméry, Marylène Rambert, Raoul Poison et Sacha Biasse

Suppléants : Sylvie Baudu et Pierre-Adrien Evène

ÉCOLE DE MUSIQUE

Les cours de musique ne s'étant pas réalisés dans des conditions idéales pour tous durant le confinement, le S.I.V.O.M. a décidé de rembourser aux élèves l'abonnement des mois impactés, soit au total la somme de 1898,77euros.

La mairie du Vigen ayant décidé de vendre les locaux de l'école de Puy-Méry, à partir de septembre, l'école de musique est transférée à la salle polyvalente du Vigen. Elle occupe le vestiaire et les deux bureaux du rez-de-chaussée.

Une réunion publique de rentrée a eu lieu le mardi 8 septembre dernier et la reprise des cours a eu lieu le lundi 14 septembre.

S.I.P.E. VAL DE BRIANCE

C'est le Syndicat Intercommunal Pour l'Enfance, qui gère le multi accueil « 1-2-3 soleil » ainsi que le R.A.M. Croque Lune (Relais d'assistantes maternelles) avec la commune de Boisseuil.

Président : Jean-Luc Bonnet

Vice président: Alexandre Portheault

SOLIGNAC

Titulaires : Alexandre Portheault, Maryvonne Comes, Fabrice Record et Stéphane Coldeboeuf

Suppléants : Sylvie Guitard et Claire Mournetas

LE VIGEN

Titulaires : Jean-Luc Bonnet, Micheline Barrier, Sylvie Baudu et Virginie Baygue-Laurent

Suppléants : Emilie SALESSE et Pierre-Adrien EVENE

«1,2,3, soleil» est un établissement qui propose aux parents une solution d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans et dispose de 20 places.

Pour tous renseignements, contactez :

Multi-accueil 1,2,3 soleil, Avenue Saint Eloi

87110 Solignac

Tél : 05 55 58 66 69

mail : 123soleil@mutualitelimousine.fr



La parole aux élus



CHRISTIAN RIBOULET

Des sentiers de vie pour Solignac

Grâce aux acquisitions de la commune, les prairies et l'ancien verger situés entre la rue de la République et l'avenue St Eloi pourraient voir arriver un projet de création de sentiers

et chemins. De près d'un kilomètre, ils seront accessibles également aux vélos tous chemins, depuis les bords de la Briance jusqu'à Beauchamp - Leygat.

Ce projet poursuivra plusieurs objectifs dont le bien-être et la santé, l'éveil à la nature et au paysage, l'écologie et l'environnement en général. Il permettra aussi d'éviter l'utilisation des voies routières.

Les grandes lignes de cet aménagement ont été présentées le 8 juillet dernier par Christian Riboulet, délégué à l'environnement et au développement durable, à douze membres du Conseil Municipal, lesquels ont pu reconnaître le terrain mais aussi entrevoir et donner leur avis sur les différentes thématiques proposées, à savoir :

- forêt linéaire comestible, avec arbres, arbustes à fleurs,

fruits et baies de chaque côté des chemins de promenade qui offriront une vue imprenable sur le bourg,

- jardin, verger et rucher partagés,

- agro-pastoralisme sur les prairies intercalaires, excluant les secteurs qui seront valorisés par le bâti conformément au nouveau PLU,

- cheminement évitant la route entre le terrain de sport et le moulin de Quatre,

- chemin de liaison au pied de la voie ferrée permettant d'éviter les routes de Leygat et de la République et simplifiant de ce fait la boucle de La Borie en supprimant 700 m de voie routière dans son retour actuel vers les Ricardies et la descente au travers du bourg,

- mise en liaison directe (2,2 km seulement), par des chemins essentiellement herbeux ou empierrés, des nombreuses habitations des Haut de Ventaux / les Conces avec Solignac.

La mise en oeuvre de ces réalisations pourra recevoir, à titre pédagogique et éducatif, la participation des écoles et faire l'objet de chantiers participatifs ouverts aux jeunes de la commune.

Christian Riboulet



NICOLE DUPIN

Je tiens à remercier très sincèrement les habitants qui ont voté pour la liste «Solignac c'est vous» en mars 2020.

Une forte abstention a marqué cette élection organisée dans un contexte particulier. Seuls 57,86 % des habitants ont voté. Avec

plus de 35 % des voix, nous avons obtenu 3 postes de conseillers (Nicole Dupin, Martine Fourgeaud et Stéphane Coldeboeuf), sur les 19 qui composent le conseil municipal.

Au cours de la campagne, nous avons rencontré de nombreux habitants et nous avons pris la mesure des actions à mettre en oeuvre pour améliorer la vie dans notre village. Nous nous sommes aussi rendu compte à quel point, pris par nos vies, nos activités, nos familles, nous laissons nos élus agir pour nous sans toujours nous informer et communiquer nos souhaits, nos idées d'amélioration.

Il nous appartient à tous, d'être les acteurs, les décideurs. Les projets mis en oeuvre doivent être ceux des habitants. L'équipe municipale est au service des administrés et un véritable échange doit s'instaurer entre élus et électeurs.

Les Solignacois se sont prononcés pour la liste menée par Monsieur Portheault «Vivre et agir à Solignac». De nombreux sujets d'actions étaient communs à nos deux programmes, mais nous continuerons à porter les idées qui ont été à la base de la création de notre candidature, notamment la nécessité d'associer les habitants à la vie de notre cité et la rationalisation des dépenses de notre commune. De plus, la création de nouvelles structures d'accueil, école, salle de sport, etc, doit impérativement s'accompagner d'une réflexion sur le sort des bâtiments devenus libres. De nombreux bâtiments sont déjà vides, et plusieurs maisons du centre bourg sont inhabitées.

Depuis quelques mois, les conseillers ont commencé à mettre en oeuvre leur programme. En ce qui concerne les 3 membres de «Solignac c'est vous», ils auront à coeur d'oeuvrer avec l'ensemble de l'équipe, dans l'intérêt de tous, afin de poursuivre dans la modernisation et le bien-être de notre commune.

Si vous le désirez, vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes:

Nicole.dupin@solignac.fr
Martine.fourgeaud@solignac.fr
Stephane.coldeboeuf@solignac.fr

Bien à vous,

Nicole Dupin



Marchés de producteurs de Pays

Les marchés de producteurs de Pays, une saison 2020 à l'image de l'année : bousculée !

En effet, l'association a connu plusieurs changements. Changement de président dans un premier temps. Bernard Carret, président de l'association, et désormais retraité dans son activité, avait annoncé en 2019 son intention de laisser sa place. Sandrine Commagnac, productrice d'escargots qui a repris en 2009 l'activité de Nicolas Poiré, lui succède comme présidente. Françoise Garnier reste secrétaire, Pascale Tuyéras trésorière. Claire Dufour, productrice, est trésorière adjointe.

Cet été, ce ne sont que 4 marchés qui vous ont permis de passer des moments sympathiques. En effet, en raison de la crise sanitaire, le début de saison n'a pu se dérouler comme les années précédentes.

Les marchés ont eu lieu les 17 et 31 juillet, puis 14 et 28 août, non plus sur la place de la Briance comme vous en aviez l'habitude, mais dans les jardins de l'Abbaye mis à disposition. Vous avez pu retrouver le meilleur de nos produits, que vous avez, pour ceux qui l'ont souhaité, dégusté sur place.

Soleil, convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous, et en musique cette année. En effet, à chaque marché,

c'est accompagné de quelques notes que vous avez dégusté les produits locaux.

Les associations sont toujours très présentes et essentielles à la réussite des marchés. A chacune des 4 dates, elles se sont impliquées et ont œuvré collectivement pour que vos soirées soient une réussite.

Un mail de l'association existe : partagez-nous vos remarques, vos photos, ... n'hésitez pas !

mppsolignac@gmail.com

Françoise Garnier





Conseil De Sages

Créé en 2015, sous l'ancienne mandature, **le Conseil de Sages, vient d'être renouvelé ce 8 septembre par Monsieur Le Maire et Madame Claire MOURNETAS**, conseillère et référente.

Un nouveau bureau a été mis en place. Michelle JACQUET remplace Robert LAFFITTE à la Présidence.

Le groupe est composé de 13 membres : Georges VERGNE (vice-président), Michel CLAUS (secrétaire), Gérard ANDRE, Robert AUDOIN, Jacky BORD, Martine BRIZARD, Michel CORNEE, Jean-Michel DEVAUD, Françoise GUIONE, Robert LAFFITTE, Marie-Françoise LEPLAT, Marilau RAIMBAULT.

Le Conseil de Sages est un organe consultatif, sans pouvoir de décision. Sa mission est une mission d'assistance.

A ce titre, il est à l'écoute de la population et collecte ses idées dans l'intérêt général et le souci du bien commun, en éclairant ainsi le Conseil Municipal.

Il peut également travailler en force d'appoint sur des sujets présentés par l'équipe municipale.

Parmi les travaux effectués pendant la précédente mandature on peut citer entre autres les initiatives et l'appui du Conseil de Sages concernant la mise en place d'une « formation aux gestes qui sauvent », à la cérémonie du bicentenaire de l'Armistice de 1918, sa contribution à la remise en état de fontaines anciennes, à la dénomination des voies de la commune, et à l'aménagement de la montée de Villebon.



Le Foyer des Aînés de Solignac

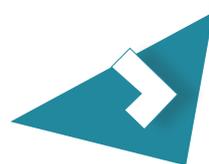
Comme tous, le Foyer des Aînés a subi ce moment terrible du corona virus, mais avec une acuité fantastique. Nous qui sommes toujours jeunes... ? Avons dû prendre des précautions maximales pour ne pas tomber dans les griffes de cette sale bête. Nous avons réussi puisque personne chez nous n'a été touché. Alors nous persévérons ! Nous avons décidé de reprendre nos activités à la fin de l'été, et alors dès que les risques ne seront plus aussi contraignants, alors nous nous retrouverons, tous en forme, pour des jeux, des chants, des sorties.

Evidemment, si les conditions sanitaires devenaient satisfaisantes plus rapidement nous reprendrions nos activités plus tôt. Malheureusement l'inverse est vrai...mais nous n'y croyons pas.

Venez nous rejoindre, donnez-nous vos coordonnées par un mot déposé à la mairie et nous vous contacterons.

Vous verrez, ça vaut la peine.

Josette Laffitte



Solignac en Fête

Les incertitudes concernant l'évolution de la situation sanitaire et les difficultés d'organisation de notre manifestation, dans le strict respect des mesures de santé publique, nous ont amené à prendre la décision d'annuler l'édition de « L'HUÎTRE EN FÊTE » 2020.

Nous en sommes désolés et vous donnons rendez-vous le Samedi 6 Novembre 2021 pour une nouvelle édition de « L'HUÎTRE EN FÊTE »

Claude Oyarsabal
Président de Solignac en Fête





Solignac en balade

La saison 2019/2020 vient de se terminer. Comme beaucoup d'associations, nous avons dû suspendre nos activités en raison de l'épidémie de Covid 19.

Toutefois, sur les 11 randonnées prévues, 9 ont pu être réalisées. Notre grand regret est d'avoir été contraint d'annuler notre sortie annuelle sur 2 jours, prévue cette année en Périgord Noir. Ce n'est que partie remise puisque nous avons reporté cette escapade en mai 2021.

Si les deux dernières randonnées se sont déroulées en appliquant les règles de distanciation physique, cela n'a pas empêché, comme à l'accoutumée, la bonne humeur de régner.

Nous devrions reprendre, dans la mesure du possible, nos activités de la nouvelle saison le 13 septembre, par une randonnée à Aureil. L'assemblée générale s'est déroulée le 18 septembre 2020. Au programme 10 dates de randonnées seront proposées ainsi que la reconduction de notre participation au Téléthon 2020.

Si vous souhaitez en savoir plus sur notre association

et nous rejoindre, vous pouvez vous rendre sur le site de Solignac en balade où vous trouverez tous les renseignements nécessaires. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

sites.google.com/site/solignacenbalade87110

Jean Pierre Chazelas



Danse Briance-Loisirs

Durant la saison de danse 2018-2019, c'est à dire de septembre 2018 à juin 2019, l'association organisait des cours les lundis dans la salle polyvalente du Vigen et les vendredis dans la salle des fêtes de Solignac. Ceci pendant 30 lundis et 30 vendredis ; à raison de trois cours d'une heure 15 mn les lundis et d'un cours d'une heure 15 mn les vendredis.

Nous remercions les municipalités en place durant cette période pour la mise à disposition de leur salle respective pour l'organisation des cours et des soirées, Ainsi que les secrétariats de Mairie des deux communes.

Marie Magdziak, notre professeure de danse a souhaité prendre sa retraite en octobre 2019. Il a fallu mettre en place une nouvelle organisation car elle a bien voulu continuer à assurer des cours, mais pendant moins d'heures qu'auparavant et avec un nouveau contrat de travail. Comme elle ne souhaitait plus travailler les lundis et que son seul jour disponible dans la semaine était le mardi ; le bureau de la danse de Briance-Loisirs a dû s'adapter.

La salle du Vigen n'étant pas disponible les mardis. Nous avons donc depuis la rentrée de septembre 2019 trois cours d'une heure les mardis à Solignac.

Pour des raisons sanitaires connues de tous, les cours se sont terminés le 10 mars 2020. Pour l'instant il est trop tôt pour savoir ce que nous réserve l'avenir proche.

Sachez que les responsables de l'association sont impatients de reprendre les cours de danse lorsque les

conditions sanitaires le permettront.

Pour l'instant nous pensons que notre programme en septembre 2020 sera identique à celui qu'il était début mars.

Voici le programme des cours qui ont lieu les mardis.

17 H 30 – 18 H 30	Niveau intermédiaire
18 H 45 – 19 H 45	Danse en ligne
20H- 21 H	Niveau intermédiaire

Nous organisons également des soirées dansantes soit au Vigen, soit à Solignac. Le programme de ces soirées est communiqué aux adhérents quelques semaines à l'avance.

Pour tout renseignement sur l'association
Tél : 06 98 61 79 37

Mail : briance.loisirs.danse@gmail.com

Nous souhaitons que notre collaboration avec les nouvelles municipalités de Solignac et du Vigen reste fructueuse et nous les remercions par avance.

Le bureau de la section DANSE de BRIANCE-LOISIRS





Tennis Club Val de Briance

La nouvelle saison a débuté le 1er septembre, au lendemain des finales du tournoi du club qui s'est déroulé cette année du 17 au 31 août et a vu la participation de 52 joueuses et joueurs.

Ce tournoi a permis de conclure agréablement une saison particulière où toutes les compétitions et temps associatifs du printemps ont dû être annulés.

Le club remercie tous les adhérents qui ont participé au bon déroulement du tournoi, ainsi que M Poret, notre juge-arbitre. Nous remercions aussi les deux municipalités qui ont autorisé le maintien du tournoi dans le respect du protocole sanitaire et qui nous permettent de proposer chaque année des terrains très appréciés des compétiteurs.

Les adhérents du club ont aussi pu participer, aux côtés des autres associations de la communes, aux quatre marchés de producteurs de l'été à Solignac. Merci beaucoup aux responsables de ces marchés d'avoir réussi à maintenir cet événement cette année !

Les cours ont démarré le 16 septembre, sur les terrains du Vigen, de Solignac et du Quorum, les compétitions par équipes vont bientôt reprendre également.

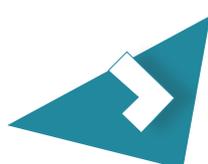
Nous souhaitons à tous une excellente saison !

Pour nous contacter ou suivre nos actualités :

tvaldebriance@gmail.com

<https://www.facebook.com/Tc-val-de-briance>

Timothy Hatwell



Les Ponticauds de la Briance

De même que la planète toute entière, le quartier des Ponticauds de notre village, à sa mesure, a été touché par l'épidémie inédite que nous connaissons encore et dont les ramifications ne semblent pas encore circonscrites.

Suivant les consignes nationales, les habitants du quartier du Pont ont respecté les règles du confinement tout en essayant de conserver les liens qui nous unissent par des échanges les plus nombreux possibles avec humour, poésie ou fantaisie propice à résister à ce contexte si particulier.

Certes les manifestations prévues durant la période ont été annulées mais dès que cela fut possible le projet de décorer le quartier pendant la saison d'été s'est déployé.

C'est ainsi que les enfants qui l'ont souhaité, en complicité avec leurs parents et les adultes bricoleurs se sont lancés dans la fabrication d'abeilles ou de coccinelles, de clown ou de robot, de chouettes ou de hiboux et même d'un dragon plus ou moins « monstre de la Briance-Loch Ness ». Les avez-vous remarqués sur les façades et dans les jardins ?

Certains sont bien visibles mais pas tous !

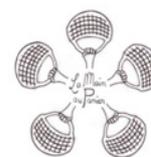
Nous formons des vœux pour que les manifestations de la fin de l'année et celles de 2021 puissent avoir lieu dans un climat de sécurité et de sérénité pour tous.

Jacques Merzeau





La Main au Panier



L'Association La Main au Panier, créée en 2016 à Solignac dans le but de faciliter la vente directe et locale des productions agricoles des paysans adhérents, continue plus que jamais de partager de bons produits : paniers de légumes, pain, miel, yaourts, fromages, œufs, etc. Elle a été rejoint par le Cafépicerie, caravane café/épicerie associatif Méli Mélou, en octobre 2019, qui propose des légumes secs, huiles, tisanes, confitures, vinaigre, savons, etc. Tous les mardis entre 18h et 19h15 au Moulin. Adhésion obligatoire.

Pour nous contacter :

assolamainaupanier@gmail.com ou **06.87.08.77.67**

Emmanuelle Launay



Pétanque



Au cours de cette année difficile liée à la pandémie du COVID, le club s'est adapté à cette situation.

Le championnat interclubs s'est arrêté en mars où nous avons terminé septièmes sur 10 (1 victoire et 3 défaites).

Nous avons également participé à la coupe de France contre Rochechouart (équipe évoluant 2 divisions au-dessus de nous) où nous avons perdu très honorablement.

A été aussi organisée une journée du club où ont été, bien sûr, respectées les règles imposées par cette pandémie.

Des rencontres amicales ont été organisées avec d'autres clubs en matches aller-retour (la Roche l'Abeille, Bujaleuf, Bosmie l'Aiguille).

Lors de nos entrainements du mardi et du jeudi sur le terrain du Pont Rompu, les règles de distanciation sont effectives

(1m50 entre chaque joueur, gel hydro-alcoolique à disposition de tous, ramassage des boules essentiellement par le propriétaire de celles-ci et du cochonnet par une seule personne, pas de serrage de mains ni d'embrassades).

Le règlement intérieur est bien sûr affiché sur notre panneau de communication.

Nous remercions la municipalité de Solignac pour l'aménagement du second terrain et nous nous chargeons au mieux d'agrémenter ce site grâce à l'apport de jardinières, de 2 poubelles de déchets et de verre et de panneaux de marques en respectant du mieux possible de ce magnifique site.

Christophe Roblin



Les cavaliers de la Briance

Les cavaliers de la Briance ont rajeuni leur équipe de bénévoles, autour de Alexis Nicot, Adeline et Fabien Bessaudou, pour organiser leur 21ème endurance.

Cette année a été marquée par une augmentation du nombre de participants. Une centaine de cavaliers sont venus des 4 coins de la France pour concourir (Rhône Alpes, Occitanie, Île de France, Grand Est, Centre, Val de Loire et Nouvelle Aquitaine).

Nous avons proposé des épreuves de 20, 30, 40, 60, vitesse imposée en club et amateur, 80km vitesse imposée, et 100 et 130km en deux jours, vitesse libre en amateur.

Le trophée des Billanges, offert par Jean Pierre Leplas pour notre 100km, a été dédié à une de nos grandes éleveuses du Limousin, Florence DUGALLEIX, disparue il y a quelques semaines. Celle-ci a été remportée par Stéphanie Cadet,

suivi de Mayeul Gorce, Sonia Legendre, Mayie Aritzia, et Godefroi Morandiere.

Notre épreuve phare de 2x65km est gagnée par Clémentine Droussant à une vitesse globale de 15.9km/h, suivie de Jean- Paul Laborde, Julie Jacquet, Lydie Beaubert, Édith Rougier, Audrey Vigie, et Jacques Grandhomme.

Merci à nos nombreux cavaliers, et surtout à nos bénévoles.

Jean-Marc Bessaudou





Pêche



Après l'hiver les pêcheurs attendaient avec impatience l'ouverture de la pêche à la truite, deux jours après cette ouverture ils devaient, pour la raison du confinement, abandonner leur passe-temps favori. Toutes leurs prévisions, c'est le cas de le dire, étaient tombées à l'eau !

Les membres du bureau de l'AAPPMA qui avaient prévu d'importants apports de truites portion ont dû attendre la fin du confinement pour procéder à ces déversements, ainsi les alevinages que nous avions prévu d'échelonner du mois de mars au mois de juin ont dû être effectués en deux lâchers :

le premier a eu lieu dès la sortie du confinement dès le mois de mai 250 kg de truites ont été réparties sur les endroits habituels, suivi d'un second déversement de 250 kg au mois de juin. Ces déversements, effectués sur les fonds de notre société, ont été complétés par 120 kg de truites arc en ciel, offerts par la Fédération de Pêche, qui ont été déversés sur le « parcours loisir » en aval du Pont-Rompu. Avant ces alevinages en truites « d'ouverture » nous avions à l'automne 2019 et durant l'hiver dernier préalablement procédé sur la Briance à un apport de 1000 truitelles

de souche Haute-Vienne et de 150 kg de gardons espérons que tout le monde sera satisfait !

Avant la fin de cette année, au 15 décembre au plus tard, à une date non déterminée pour l'instant, nous allons devoir procéder, ainsi que les autres AAPPMA, au renouvellement de notre bureau. Dans ce cadre toutes les bonnes volontés sont acceptées pour venir compléter le bureau existant ou pour le remplacer...

Claude Penot Trésorier de l'AAPPMA



Mazaval

L'Association Mazaval a pour vocation d'organiser diverses ventes et manifestations au sein de notre village.

Les bénéfices, retirés de ces activités, sont entièrement dédiés au financement des projets pédagogiques de l'école.

Ainsi cette année encore, nous avons pu financer différents projets : concert JMF pour 4 classes, cadeaux de départ des CM2 traditionnellement remis lors de la Fête des écoles ; et grâce à une équipe toujours motivée, nous avons aidé à l'organisation des différents Marchés de Producteurs de cet été.

Projets de l'année scolaire 2020/2021 :

Les projets pédagogiques seront nombreux encore cette année avec :

- Un goûter de bienvenue offert aux enfants le vendredi 11 Septembre 2020
- La traditionnelle fête de Noël avec sa vente de sapins et cette année sa tombola prévue le samedi 5 Décembre 2020 au Moulin de Solignac, • un « vide ta chambre » (Février/Mars 2020),
- Le marché aux fleurs,
- La fête de l'école

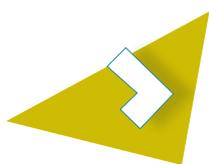


L'APE regroupe actuellement une dizaine de parents assidus et bénévoles, prêts à vous accueillir, dans la joie et la bonne humeur, si vous désirez vous aussi, vous investir pour nos enfants.

Nous comptons sur votre soutien tout au long de cette année scolaire...

Courriel : mazaval.solignac@gmail.com

Gwladys Lavaud Présidente Mazaval



Soli'Art

L'association « SOLI'ART » a organisé, avec le soutien de la municipalité, cinq expositions dans deux lieux. A chaque fois les conditions sanitaires imposées ont été respectées : gel pour les mains, port du masque obligatoire à l'intérieur de locaux pour les exposants et les visiteurs.

Maison de la Fanfare :

Du 19 juillet au 16 août :

« La Boutique de la Fanfare » a permis aux visiteurs de découvrir les créations originales de quatre artisanes : les peintures sur bois de Françoise BARIANT, les objets détournés et recyclés de Christelle GAUTHIER, les bijoux de Sandrine ARNAUD et les faïences de Marie-France GUERIN.



Du 17 au 31 août :

L'exposition « 3 photographes...3 clins d'œil » était l'occasion de montrer la diversité des sujets et des techniques : Martine DEFEUILLAS posait « un certain regard sur la nature », Christian GAUCHER proposait ses « portraits nature » et Pierre PAILLER faisait admirer ses « tableaux photographiques ».



Moulin de Quatre :

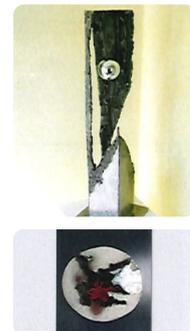
Du 8 au 22 juillet :

Pierre-Hervé FOURTANE offrait aux visiteurs un voyage à travers 35 ans de peinture dans ses « rétrospections : 2019-1985 ». Parcours fait d'aller-retour, d'hésitations, d'influences diverses, de souvenirs... mais toujours le même plaisir de peindre.



Du 25 juillet au 11 août :

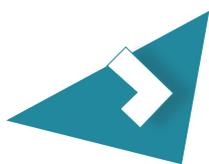
Alain FAVREAU (sculpture en métal, peinture) et Daniel ROSSANDER (céramique Raku) proposaient au public des « matières à rêver » dans une exposition où se côtoyaient le métal, la terre, la couleur éclatante de l'acrylique dans une cohabitation harmonieuse. Les échanges entre les artistes et les visiteurs furent mutuellement enrichissants



Du 15 au 31 août :

Jean-François DELERON (peinture à l'huile) laisse croire que ses « barbolhadis d'autres temps » (traduction : barbouillages d'un autre temps) sont des petites choses anodines ... au contraire tous ses tableaux sont la preuve de son immense talent très personnel. Il trouve son inspiration dans les scènes de la vie quotidienne de son enfance. Son amour de la musique est prétexte à de magnifiques tableaux. Des formes rondes et douces de ses personnages, voire voluptueuses quand il s'agit des femmes, émanent une sensibilité émouvante. Les couleurs sont franches, le trait assuré. Ces tableaux touchent le visiteur au plus profond.

Janine Bassard



Du Judo en plein air

Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, et en attendant la reprise des cours, Gaylor a profité de ces belles journées de fin d'été pour reprendre les entraînements des judokas dans les jardins de l'Abbaye.



USSV

Bonjour à tous,

Nous sommes heureux de partager ces quelques lignes avec vous pour vous donner des nouvelles de notre club mais aussi pour vous lancer un appel.

L'USSV compte environ 150 licenciés et l'association répartit ses activités du mardi au dimanche afin de permettre à chacun de pratiquer son activité favorite : le football. La saison 2019-2020 a été écourtée du fait de l'épidémie frappant notre société. Les conséquences de l'arrêt des activités a eu des conséquences négatives pour les finances du club. Et nous avons lancé une cagnotte participative qui nous a permis de limiter les dégâts. Alors à vous tous, sympathisants du club, MERCI pour nous avoir soutenu dans ce moment difficile. Le bureau de l'association a été renouvelé autour d'un nouveau duo de présidents, Benoît TREUIL et Pascal DURAND.

L'école de foot grandit et propose des équipes des U6 aux U13, avec un encadrement dynamique, attentif à la progression des enfants mais aussi soucieux de transmettre des valeurs d'entraide, de solidarité, de respect.

L'équipe féminine entame sa 5ème saison et continue sa progression au niveau départemental dans une ambiance studieuse, chaleureuse et avec détermination

Les vétérans cherchent un nouveau souffle et des initiatives voient le jour pour la saison à venir.

Les séniors poursuivent leur reconstruction et évolueront

en 2ème et 4ème division du championnat départemental. Nous n'oublions pas nos arbitres qui représentent notre club sur les différents terrains du département.

L'USSV est un club de foot mais c'est avant tout une association locale. Nous nous attachons à proposer une activité sportive mais aussi et surtout un espace où il fait bon passer du temps dans une ambiance chaleureuse et amicale. Pour cela, nous avons besoin de vous ! Quels que soient votre savoir-faire, vos envies, venez les partager avec nous !

Nous avons besoin de bénévoles, de joueurs et joueuses dans toutes les catégories pour continuer à faire vivre et dynamiser notre structure. Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous ! Enfin 2021 sera une année de fête pour l'USSV ! Le club va connaître le privilège de fêter ses 100 ans d'existence. La date du 26 Juin 2021 est déjà retenue et nous comptons sur vous pour passer une journée conviviale sous le signe du partage intergénérationnel. Le programme sera communiqué prochainement mais nous lançons un appel aux anciens du club qui souhaitent s'investir pour cet événement et partager des souvenirs, des photos etc...

contact : ussv87@gmail.com

Benoit Treuil





Ils étaient chez nous cet été

L'Esprit des Pierres

Le dimanche 20 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, et pour clôturer leur festival, « L'Esprit des Pierres », les ensembles Mora Vocis et Beatus offraient un concert vocal dans l'abbatiale devant un public de 200 personnes environ.

Chants d'expression latine médiévale et chants grégoriens ont résonné dans ce lieu sacré, pour le plaisir de tous.

Djungalo Teatro

Les 10, 11 et 12 juillet dernier, trois spectacles en plein air, pour petits et grands, ont rassemblé les habitants de Solignac autour de la roulotte des comédiens du Royal Théâtre Tsigane DjungaloTeatro: du théâtre, un conte musical et un concert de mélodies bohémiennes. De bien belles soirées pleines de poésie et de tendresse !

Pendant leur séjour sur la commune, ces artistes ont également proposé aux enfants de l'accueil de loisirs un atelier de création de bijoux.

De belles réalisations qui ont ravi ces apprentis-bijoutiers !



Madame Claude Limousin-Prinsi



Claude Limousin - Prinsi

Du 20 juin au 12 juillet, dans la salle de la Fanfare, Mme Limousin-Prinsi a enchanté nos yeux avec son exposition « inspiration nature et porcelaine ».

«Randonnez-vous en Haute-Vienne», édition 2020

Cette opération, organisée par le Conseil Départemental, s'est déroulée le dimanche 6 septembre dernier sur 4 circuits. Deux d'entre eux passaient par Solignac.

Les randonneurs ont répondu présents, 750 personnes ont emprunté nos chemins et traversé le pont Roman pour venir se ravitailler dans les jardins de l'Abbaye. Le soleil était au rendez-vous, ce fut une belle journée !



Ils viendront chez nous



La Culture au Grand jour

Dans le cadre du report du festival « La Culture au Grand Jour », nous aurons le plaisir d'accueillir le samedi 14 novembre à 20h30 à la salle des fêtes, une pièce de théâtre intitulée «le silence de la mer».

Téléthon

Comme chaque année, le téléthon aura lieu au mois de décembre et compte sur la participation des associations.

Des urnes seront disponibles pour vos dons : l'une à l'accueil de la mairie, l'autre sur le lieu de la manifestation.



Repas des aînés

Compte tenu des mesures et de la situation sanitaire en cours, nous avons décidé d'annuler le repas des aînés 2020. Exceptionnellement, nous proposerons donc les colis de Noël aux habitants de Solignac âgés de 65 ans et plus.

Merci de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse joint à ce bulletin municipal.

Comme l'année passée, si vous ne souhaitez pas recevoir de colis, vous avez la possibilité d'offrir au Centre Communal d'Action Sociale la somme correspondante au prix du cadeau. En 2019, 40 foyers ont choisi cette option à mentionner sur le coupon-réponse.

